



Problème de murs avec mon voisin

Par **boubou3132**, le **07/06/2010** à **00:11**

Bonjour,

J'ai acheté une maison au mois de février, lors de l'achat de cette maison je me suis engagé à faire un mur de soutènement, puisque l'ancien propriétaire a supprimé l'ancien mur et à décaissé son terrain pour agrandir sa terrasse, .

J'ai comme convenu fait ce mur, mais le problème c'est que le voisin à l'époque où le terrain a été décaissé devait refaire le mur avec l'ancien propriétaire de ma maison, mais comme l'ancien propriétaire a eu des problèmes financiers et n'avait pas d'argent pour financer ce mur et a mis sa maison en vente,

le voisin ne voulant pas payer le mur seul a décidé de construire son mur et c'est décalé de 80cm sur son terrain ne tenant pas compte du fait que mon terrain se trouvant plus bas et a fait ses fondations à 1M80 au dessus du niveau de mon terrain.

A cause de ça quand j'ai fait le mur toute sa terre se trouvant du côté de son mur n'a pas cessé de tomber chez moi et ça m'a beaucoup gêné pendant mes travaux, et a entraîné l'affaissement de sa terrasse en pavé se trouvant derrière son mur et maintenant il veut que je lui rembourse les dégâts.

Pour moi il aurait dû se mettre à la limite de son terrain et descendre ces fondations au même niveau que mon terrain, qui a raison moi ou lui qui est responsable. Cordialement